

L'Etrille Curtilloise

Coup de balai collectif ...



... les habitants s'engagent !

Le mot du Syndic

Chers habitants de Curtilles, Voici quelques mois que j'occupe la fonction de Syndic. Cet engagement a été motivé par la situation particulière de ce printemps et mon désir de m'investir pour la communauté, pour un temps donné.

C'est donc avec une vision de transition que je remplis ce mandat, au mieux de mes compétences et au plus proche de mes valeurs. Plusieurs personnes m'ont encouragé et remercié d'avoir accepté cette tâche, je ferai donc de mon mieux pour ne pas les décevoir.

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des municipaux et des collaboratrices pour leur accueil. C'est grâce à leur soutien et leur aide que je peux prendre la mesure de cette fonction complexe, mais ô combien intéressante.

Par ailleurs, ce ne sont pas moins de 47 conseillers sur lesquels nous pouvons compter pour nous aider à gérer la commune, ce qui démontre l'intérêt de la population pour les affaires publiques. Merci à eux aussi !

Après une période de pandémie qui a plombé les activités du village, la vie associative a pu reprendre ses droits. C'est grâce à l'engagement de notre groupe d'animation, de nos sociétés locales et aux initiatives privées que de sympathiques événements ont pu être organisés et accueillis, tels que : le 1er août, la Fête de l'été, le Tour de Romandie masculin et féminin, sans oublier le Grand-Prix rétro. D'autres festivités sont « dans le tube » et je m'en réjouis.

En pages 6-8, vous trouverez les portraits de 3 jeunes filles de notre village, qui par leurs parcours nous montrent qu'il n'y a pas d'âge pour être passionnées et engagées.

Quelques nouvelles de notre commune :

Cette année, nous avons finalisé une partie de la rénovation du collège. Une isolation performante, la pose d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques vont diminuer drastiquement l'impact écologique du bâtiment, notamment des émissions de CO2. C'était l'un des objectifs prioritaires de cette rénovation. Nous allons également rénover et mettre aux normes la place de jeux que nous inaugurerons début 2023.

Aux horizons 2024-2025, le canton a planifié la réfection de la route reliant les communes de Lucens et Curtilles.

En collaboration avec les autorités lucençoises et cantonales, nous avons pris l'option d'un projet commun débutant au passage à niveau de Lucens et incluant la route principale de notre village. Hormis la réfection de la chaussée, la mobilité douce sera renforcée par la création d'une passerelle jouxtant les ponts de la Broye et de la route de Berne, par la réfection des trottoirs et la création d'une piste cyclable.

L'AECLC (Association intercommunale des eaux de Chavannes, Lucens et Curtilles) réalise actuellement des travaux de raccordement et de bouclage du réseau d'eau intercommunal. Deux études sont encore en cours, soit l'assainissement de l'ancienne butte de tir, ainsi que les chemins agricoles. L'ensemble de ces projets devra faire l'objet d'une réflexion, pour déterminer les priorités tout en tenant compte des capacités financières de la commune.

La Municipalité, bien épaulée par le Conseil général, a encore du pain sur la planche, mais soyez-en sûrs, nous mettrons tout en œuvre pour relever ces défis.

Pour conclure, j'aimerais ici au nom des autorités, vous souhaiter beaucoup de plaisir à vivre dans notre village.



Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion d'une fête ou au détour d'un chemin pour des moments conviviaux ou échanger quelques mots.

Willy Chuard

Sommaire

L'Edito	2
Grand Prix Rétro 2022 de Curtilles	3
Coup de balai Un geste solidaire	4-5
La passion de Fanny Zufferey : la danse classique	6
La passion de Charlène Pasche : la gymnastique artistique	7
La passion de Christina Schäppi : le triathlon	8
Le poste de Moudon : nos gendames de proximité	9
Ça coule de source... Les travaux de l'AECLC	10-11
PACom (Plan d'affectation communal)	12
Permis de construire : 3 types de procédures	13
Une Municipalité en transformation	14
Les 90 ans de Madame Rita Braillard	15
Joies en 2022	15

Grand Prix Rétro 2022 de Curtilles

Les 3 et 4 septembre 2022, plus de 200 véhicules anciens ont participé à cette manifestation magistralement organisée par un comité de passionnés, présidé par M. Nicolas Paccaud.

Laissons la place aux images, à vous d'imaginer le son des moteurs et les odeurs caractéristiques de ces véhicules d'un autre temps.

La pluie du samedi matin a heureusement laissé la place à un soleil agréable pour le reste de la manifestation.

Une éventuelle prochaine édition n'est pas encore agendée. Les personnes intéressées à intégrer le comité d'organisation peuvent s'adresser à M. Michel Schäppi, au garage à Curtilles.



Chaque année le canton propose une action « Coup de balai » et les communes peuvent s'y inscrire.

Le but de cette date est de procéder à une « poutze » du village avec les citoyens et de garder une ambiance conviviale et solidaire entre petits et grands.

L'organisation des journées « Coup de balai » était délicate sur le plan sanitaire en 2020 et 2021, la Municipalité a décidé de réitérer l'action cette année, le 26 mars 2022

Cette matinée a été un grand succès avec la présence active de 24 personnes bénévoles, dont des enfants, des adultes et deux dames ukrainiennes qui ont du plaisir à participer à cette action, témoignant ainsi leur envie d'intégration.

En tant que Municipal responsable de la logistique de la matinée, j'ai formé les équipes qui se sont dispersées aux 4 coins de Curtilles. Ce qui a permis de ramasser un maximum de déchets sauvages qui seraient encore dans la nature sans cette solidarité villageoise.

A la fin de la matinée, un inventaire a été dressé de tout ce qui a pu être récupéré sur les bords de route, dans les haies de buissons et au bord du ruisseau des Vaux. En bord de route nous avons constaté un grand nombre de masques, probablement jetés par les piétons et automobilistes empruntant la route entre Lucens et Curtilles.

Comme dans les aventures d'Astérix, en guise de remerciements, la matinée s'est terminée par un délicieux apéritif garni, partagé avec plaisir.

Frédéric Cand





Introduction à 3 portraits

Quel est le point commun entre la danse, la gymnastique rythmique et le triathlon ?

Le comité de rédaction de cette édition de l'Etrille a souhaité mettre en avant de jeunes habitantes de Curtilles pratiquant un sport en guise de passion.

C'est tout naturellement que les noms de 3 jeunes filles, passionnées de danse, de gymnastique rythmique et de triathlon sont apparus : ceux de Fanny Zufferey, Charlène Pasche et Cristina Schäppi.

Les 3 pages suivantes que nous leur avons réservées leur donnent la parole et vous feront découvrir que la passion n'attend pas les années pour trouver de solides racines pour s'épanouir.

Jean-Daniel Fattebert, l'Egratineur bien connu du Journal de la Broye est revenu enchanté des 3 interviews que nous lui avons confiées. Et c'est tout en éloges qu'il a mis en mots ce qu'elles lui ont raconté.

La danse, art ou sport ?

A la question, Fanny Zufferey répond sans hésitation. La danse classique, qu'elle a pratiquée durant plus de six ans, requiert un engagement physique tout à fait comparable à certains entraînements sportifs. A l'entendre relater son parcours particulier, mixant formation scolaire et danse, on comprend que cet art requiert des forces physiques et mentales hors du commun.

Attirée dès sa prime enfance par la danse, Fanny a 10 ans lorsqu'elle passe et réussit l'audition d'entrée lui ouvrant les portes d'une formation mixte, scolaire et artistique. Celle-ci se déroule au sein de l'établissement scolaire lausannois de Béthusy. En parallèle au programme purement scolaire, la jeune Broyarde remplace l'espace consacré au sport et à l'art visuel, par des cours de danse classique.



Généreux soutien des parents

Une aventure de six ans, rendue possible par le statut professionnel de sa maman, dont l'employeur accepte de moduler l'horaire de travail, pour l'adapter à celui de Fanny. Ainsi, mère et fille quittent et rejoignent ensemble quotidiennement, le domicile familial de Curtilles. Plus récemment, une opportune promotion professionnelle amènera son père aussi, à travailler sur Lausanne et à faire ainsi certains trajets avec sa fille.

Une période dont Fanny conserve de lumineux souvenirs. Avec l'école de l'AFJD (Association pour la formation de jeunes danseurs), elle participe à la présentation de plusieurs ballets célèbres, comme Peau d'âne ou Alice au pays des merveilles. En solo ou en groupe, elle participe aussi à divers concours et à la présentation chorégraphique d'œuvres modernes et de grands ballets classiques. Cela, en parallèle à un parcours scolaire normal et régulier.

L'effort est rude, mais c'est son choix et elle s'accroche. Un rythme de travail qui forge non seulement le corps, mais aussi le caractère. Un jour, Fanny jugeant que l'enseignement d'une professeure ne correspond pas à ce que ses élèves sont en droit d'attendre d'elle et à l'esprit de notre époque, elle se rebiffe. « Porte-parole d'un groupe d'élèves de ma classe, je lui ai dit, poliment mais clairement, que sa façon d'enseigner n'était pas correcte. Elle n'a pas admis ma remarque et les relations sont devenues compliquées entre nous. Ça m'a totalement démotivée ».

Aussi, quand on demande à la jeune fille de 16 ans si un statut de danseuse professionnelle fait partie de ses objectifs, son visage solaire perd un temps de sa luminosité. « Pour l'instant non, résolument. Voyez ce qui se passe dans les troupes de danse réputées, les scandales qui ont éclaté ces derniers mois ! C'est tout un état d'esprit qui doit changer dans ce milieu. Vraiment, tout ça ne me donne pas envie de continuer ».

Enfin du temps à partager avec les potes

Pourtant, Fanny retrouve vite le sourire. Elle se dit heureuse de poursuivre son parcours scolaire, en deuxième année du Gymnase. « Le fait d'avoir arrêté la danse présente aussi des avantages. J'ai plus de temps pour moi et pour partager de bons moments avec mes potes. Je pense aussi reprendre un sport, la boxe me tenterait assez... »

A l'heure de clore l'interview, Fanny Zufferey insiste sur un point qui lui tient à cœur : « J'aimerais relever aussi combien le merveilleux caractère de ma sœur aînée Leia, gymnasienne elle aussi, a été mis à rude épreuve, durant le temps de mon parcours scolaire et artistique. Sa compréhension envers l'absence de mes parents, qui m'ont consacré beaucoup de temps, fut admirable ». Voilà qui est fait !

Jean-Daniel Fattebert



Fanny, lors du Concours international de jeunes danseurs, à Genève, le 27 novembre 2021.

Fanny, quel est votre meilleur souvenir artistique :

Lorsque notre groupe de chorégraphie de caractère a été qualifié pour le Concours international de Montpellier. Notre professeure, géniale et passionnée de danses russes et ukrainiennes, nous avait amenés à un haut niveau. Malheureusement, à cause du Covid, nous nous sommes produits en vidéo spectacle, mais ça reste un merveilleux souvenir.

Le pire :

Quand je me suis retrouvée seule devant la prof, pour lui faire une remarque sur sa manière d'enseigner, alors que j'imaginai que mes copines de classe partageant mon opinion, allaient me soutenir. Mais j'étais soulagée. J'avais dit, dans le respect des convenances, ce que je pensais.

Votre chanteuse, votre chanteur ou groupe musical préféré :

Un peu tout. La musique latino, la musique classique, le rap, vraiment tout.

Un loisir (hormis la danse) ?

La peinture, le bricolage et maintenant les sorties avec les potes...

Votre plat favori :

Sans hésiter, la ratatouille que mijote ma mère !

La tendance existe de recommander aux jeunes de prendre exemple sur leurs aînés. Après avoir rencontré Charlène Pasche, on est tentés de dire aux anciens qu'ils devraient chercher dans l'enthousiasme et le dynamisme des jeunes, la confiance en l'avenir qui pourrait leur manquer.

Impressionnante de maturité et de lucidité, la gymnaste de 13 ans s'impose déjà comme l'une des meilleures du pays en catégorie juniors P4 de gymnastique rythmique. Championne vaudoise, championne romande, elle a décroché la médaille d'argent, lors des championnats suisses qui se sont disputés à Saint-Gall, les 5 et 6 juin. Sélectionnée pour les championnats d'Europe, à Tel-Aviv, avec sa camarade de la FSG Lucens Norah Demierre, Charlène a dû malheureusement y renoncer, pour blessure. Une décision difficile à prendre, pour la jeune gymnaste de Curtilles.



C'est sa première sélection au niveau européen, mais d'entente avec elle, ses parents et ses entraîneurs, la priorité a été clairement mise sur sa santé.

Ses résultats, comme le parcours pour les atteindre, Charlène Pasche les explique avec une retenue touchante. Un peu comme si c'était tout à fait normal, pour une élève de 13 ans en voie pré-gymnasiale, de concilier parcours scolaire et entraînements sportifs soutenus. «Comme j'ai des aménagements dans mon programme scolaire, je suis dispensée de sport et de dessin. Durant ces heures, je peux, par exemple, faire les devoirs que, normalement, je ferais le soir à la maison». Dit ainsi, ça paraît simple, non ?

Aller au bout des choses

Petite, Charlène s'essaye à la danse classique, à la musique et au piano notamment. Mais à l'âge de 6 ans et demi, au sein de la FSG Lucens, elle découvre et s'enthousiasme pour la gymnastique rythmique. Comme l'explique sa mère, quand elle commence quelque chose, c'est dans sa nature d'aller jusqu'au bout. Aussi, sous

la bienveillante autorité de sa monitrice, Chantal Patriarca, elle se montre assidue aux entraînements et progresse d'autant mieux que ce sport la passionne.

Rappelons que la gymnastique rythmique allie cinq disciplines : le ruban, les massues, le cerceau, le ballon et la corde. Selon les concours, un classement est établi par discipline ou alors c'est le résultat global qui est pris en compte pour le classement.

En parallèle au programme scolaire, à l'heure actuelle, Charlène s'astreint à un plan d'entraînements d'environ 25

heures hebdomadaires.

Selon un calendrier qui donne le tournis. Qu'on en juge : Lundi à Puidoux, mardi à Moudon, mercredi à Puidoux, jeudi, vendredi et samedi, à Morges !

Ajoutez-y trois camps d'entraînements d'une semaine durant les vacances d'été, divers stages à Macolin et, bien

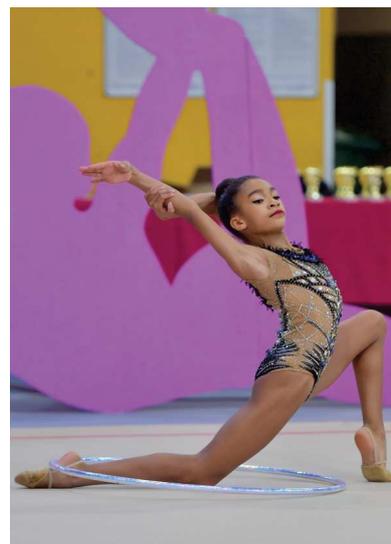
sûr, les compétitions en Suisse et à l'étranger, et vous avez le programme d'une jeune gymnaste en âge de scolarité, qui assume son statut particulier avec un généreux sourire. Bien dans son corps, bien dans sa tête.

Un avenir à façonner

Pour les transports, ses parents, sa mère principalement et les entraîneurs, assurent le coup. Comme pour son frère cadet Benoît, qui débute une formation sportive en tennis.

A la question de savoir si elle envisage de faire de la gymnastique rythmique sa profession plus tard, Charlène répond en démontrant, là encore, une belle lucidité. «Je sais qu'en Suisse, il n'est pas possible d'en vivre, comme c'est le cas dans certains pays. De plus, quand on s'arrête, on est encore jeune et il faut bien sûr exercer une autre activité. Les études restent donc une priorité et j'aimerais, plus tard, devenir architecte».

Jean-Daniel Fattebert



Charlène en compétition, à Budapest en février 2022. C'était sa première participation à une compétition FIG (Fédération internationale de gymnastique), en catégorie juniors.

Charlène, quel est votre meilleur souvenir sportif :

Mon deuxième rang global et deuxième rang au ballon, lors des Championnats suisses, à Saint-Gall, en juin dernier.

Le pire :

Une compétition à Sofia, en Bulgarie. J'ai vraiment fait n'importe quoi... (elle en rit d'ailleurs).

Votre chanteuse, chanteur ou groupe musical préféré :

Je n'ai pas de préférence marquée. J'aime bien les chants en anglais, la musique soul aussi.

Un loisir (hormis le sport) ?

Juste rester tranquille dans ma chambre, à dessiner. Oui, j'aime bien dessiner. Ou aller à la piscine avec les copines.

Votre plat favori :

Les sushis, sans hésiter. Ceux que préparent ma mère, mais parfois j'en fais aussi.

A la foulée déterminée avec laquelle Christina Schäppi arrive à notre rendez-vous, on saisit d'emblée que la jeune fille en a sous la semelle. Puis, elle nous explique son parcours sportif, ses succès, ses échecs aussi et ses ambitions. Pas de place pour le doute, chez elle, la tête et les jambes fonctionnent en harmonieuse complicité. Elle n'a que 14 ans, mais son sens de l'analyse sur sa préparation physique, ses objectifs et les moyens de les atteindre, dénote une rayonnante maturité. En dixième année pré-gymnasiale, dans l'établissement scolaire de Moudon, son choix professionnel est déjà posé. Pour elle, ça sera un apprentissage dans le domaine de la finance.

Pourquoi le triathlon ?

Mais comment une jeune fille en arrive-t-elle à choisir d'évoluer dans le triathlon, sport qui exige des entraînements physiques soutenus, dans trois disciplines : la natation, le cyclisme et la course à pied ?

«J'ai commencé par faire de la gymnastique rythmique, à la section FSG de Lucens» explique Christina. «Ça ne me plaisait pas trop et j'ai voulu changer. Comme j'aimais déjà bien le vélo, j'ai pensé au triathlon et me suis approchée du Tri-Club d'Estavayer. Là, j'ai rencontré un coach vraiment au top, Marco Schwab, qui m'a proposé un programme de préparation adapté pour mon âge, en youth league.»

Christina Schäppi s'astreint chaque semaine à cinq séances d'entraînement dans son club, complétées par des exercices quotidiens, à domicile. Dans la perspective d'améliorer ses performances en course à pied, elle continue à pratiquer en parallèle l'athlétisme, auprès du Centre athlétique broyard de Payerne. Dans ce cadre, elle a récemment battu son record personnel sur 1 km, avec un chrono de 3' 28. Dans de récentes compétitions, elle s'est classée aux 5e et 9e rang sur un parcours de 4 km.



Il faut dire que si son père Michel Schäppi, garagiste, passionné de voitures anciennes, cultive son hobby en emmenant volontiers sa fille aux entraînements ou sur les compétitions, sa mère Mona donne le ton sportif dans la famille, en participant à de multiples compétitions de course à pied, des marathons notamment. «Même ma petite sœur Lara, qui a 10 ans, s'y met», ajoute Christina, du soleil dans les yeux.

Et la suite ?

Actuellement en phase finale de traitement d'une blessure qui a contrarié ses entraînements du premier semestre 2022, Christina Schäppi ne cache pas ses ambitions : devenir triathlète professionnelle. Elle espère se soumettre prochainement aux tests qui lui permettraient de passer en national league. Une promotion qui impliquerait bien évidemment une augmentation des distances à parcourir. 800 m de natation (au lieu de 500 actuellement), 15 à 20 km de vélo (10) et 5 km de course à pied (3).

Marco Schwab, son coach, ne cache pas que le passage, difficile, implique du sérieux et une discipline sans faille aux entraînements. Il ajoute que Christina démontre de telles qualités et a indéniablement des atouts pour ce sport, mais qu'il faut veiller à ne pas brûler les étapes. «Elle est déjà grande pour son âge, ce qui est une qualité, mais peut aussi être source de fragilité physique. Il faut y prendre garde. Je dis toujours aux jeunes athlètes que j'entraîne que si c'est bien d'avoir des objectifs à court terme, il faut aussi se projeter dans cinq ou dix ans. Parfois, certains choisissent par la suite une seule discipline du triathlon. Mais les qualités acquises dans l'exercice du sport, comme notamment l'esprit de discipline, la confiance en soi, sont des atouts précieux aussi dans la vie.»

Jean-Daniel Fattebert



Christina Schäppi, derrière son vélo de triathlon, déjà presque trop petit pour elle.

Christina, quel est votre meilleur souvenir sportif ?

Mon premier triathlon, à Yverdon, en 2021. Je n'y connaissais à l'époque rien du tout, je pensais arriver bonne dernière, mais au final je suis sortie 6^{ème} sur 26 concurrentes !

Le pire :

En 2021 également, au Triathlon de Nyon. Je suis partie confiante, mais me suis fait «couler grave» à la natation. Je suis sortie de l'eau en pleurs, en plus il pleuvait des cordes. Vraiment le pire souvenir...

Votre chanteur ou groupe musical préféré :

Le groupe de rock français PNL.

Un loisir (hormis le sport) ?

La flûte traversière. J'ai joué un temps à l'harmonie L'Abeille de Lucens, mais avec l'école, les entraînements, ça n'était plus possible. Je joue pour le plaisir.

Votre plat favori :

Les pâtes sous toutes les formes. J'adore !

Qui dit police, pense 117, en effet c'est le numéro à garder en tête et le bon réflexe en cas d'urgences, d'accidents ou de violences.

« Mais ce n'est de loin pas la seule tâche de la gendarmerie » affirment les responsables du poste de Moudon, M. Stephan Trachsel, chef du poste, et son adjoint M. Cédric Zimmerli. En effet, une équipe de 10 personnes, dont une femme, est à disposition au poste moudonnois, à proximité d'une population de 15'000 habitants, dont ceux de Curtilles. Le guichet est ouvert tous les jours de la semaine à des horaires adaptés et le poste est atteignable en direct par téléphone.

L'équipe du poste de Moudon est aussi sollicitée par la centrale du 117 pour environ 500 interventions par année. Au gré de ces urgences, l'effectif sur place peut ainsi être réduit pour assurer les 1'700 passages au guichet chaque année. Les 2 responsables conseillent de prendre rendez-vous s'il s'agit de l'enregistrement d'une plainte ou d'un autre sujet qui nécessite du temps pour la discussion.

Les domaines traités par le poste de Moudon

De l'attestation de perte d'un document d'identité, sésame indispensable pour remplacer une carte ou un permis égaré, à la plainte pour un vol, une agression, voire la tentative d'extorsion liée à la cybercriminalité, les sujets traités sont vastes.

« Mais même pour une simple question, par téléphone ou sur place, nous sommes au service des habitants de la région, quel que soit le sujet en lien avec la sécurité » ajoute M. Trachsel avec le sourire qui le caractérise et une bienveillance qui fait tomber la dernière crainte du gendarme qui pourrait subsister dans l'esprit de l'interlocuteur.

La journée au poste commence par la lecture des rapports des interventions de la gendarmerie mobile durant la nuit. Car si les interventions via le 117, pour une urgence dans la région, nécessitent un suivi d'investigations, d'enquêtes ou d'auditions, c'est l'équipe du poste de Moudon qui s'en charge. Leur rapport d'enquête est ensuite transmis au procureur qui prend les mesures qui s'imposent selon la nature du délit. Derrière la compréhension de l'humain, reste bien entendu la considération de la loi et de l'ordre qui doivent être respectés.

Que faire si on constate une infraction qui mérite d'être signalée à la police ?

« S'il s'agit d'une urgence, ou d'une question de sécurité immédiate, c'est sans aucune hésitation qu'il faut composer le 117, atteignable 24h sur 24. Mais si le traitement de la question n'est pas urgent », enchaîne M. Trachsel, « comme le constat de vandalisme sur un véhicule, un téléphone au poste de Moudon permettra, soit de prendre rendez-vous ou d'évaluer si cela nécessite le déplacement d'une équipe sur place. Le rapport qui sera ensuite établi, permettra au plaignant de faciliter ses démarches avec l'assureur du véhicule ».

Afin de soigner cette proximité, une des tâches de M. Trachsel et de son adjoint est la rencontre périodique avec les autorités des communes de la région : « Cela permet un échange régulier et préventif et perpétue la relation de confiance et de proximité avec les villages de la taille de Curtilles ».

Doris Agazzi



A gauche, M. Cédric Zimmerli, sergent-major, 21 ans de service, dont 2 à Moudon.
A droite, M. Stephan Trachsel, adjudant, chef de poste, 36 ans de service, dont 8 à Moudon.

Poste de Moudon,
Av. de Lucens 2
Tél: 021 557 97 21
Ouvert:
Lu+Ma+Ve: 07:30-12:00
Me: 13:00-17:00
Je: 15:00-19:00
Les mercredis de 13h30 à 17h30,
M. Moret, sergent, est à disposition
Place de la Couronne 1, Lucens

C'est une évidence : l'eau, ça coule de source ! Mais de ladite source à votre robinet, que se passe-t-il ? C'est tout un réseau complexe qui permet aux habitants de la commune de disposer d'eau fraîche, potable, tous les jours, à toute heure, avec une pression suffisante afin que vous ne deviez pas patienter une éternité devant votre évier pour remplir un verre. Cet article va tenter de vous expliquer les enjeux des changements dans le réseau d'eau de la commune de Curtilles, les importants travaux y relatifs et les désagréments temporaires causés par ces ouvrages.

Les contraintes d'un réseau d'eau

Tout d'abord, il y a les lois et règlements cantonaux ou fédéraux. Ils fixent le cadre d'un réseau d'eau, son dimensionnement, son fonctionnement, et ces directives ne sont pas négociables. C'est dans cette optique que l'AECLC (Association des Eaux de Chavannes-sur-Moudon-Lucens-Curtilles) a été créée, il y a une dizaine d'années déjà et un PDDE (Plan Directeur de la Distribution de l'Eau) a été élaboré pour les communes concernées. La 1^{ère} étape du projet a touché les villages de Siviriez, jusqu'à Chavannes-sur-Moudon. La 2^{ème} étape, en cours de réalisation, concerne directement les villages de Curtilles et ceux de Lucens, concernés par l'AECLC. Elle sera terminée au printemps 2023 et raccordée au 1^{er} réseau pour former une entité.

Chaque village doit pouvoir être alimenté par deux bassins versants différents. Cette obligation a pour but, en cas de pollution ou de pénurie sur l'un des bassins, de pouvoir continuer à fournir la population avec le précieux liquide. Dans cette optique, la mise en commun des ressources entre les différentes agglomérations offre une modularité nécessaire au projet. Pour exemple et dans un cas extrême, l'eau fournie aux habitants de Curtilles pourrait venir de Charmey, de Grandvillard ou du réseau de Lucens, impressionnant ! Non ?

Travaux importants dans la commune

Depuis ce printemps 2022, d'importants travaux ont fleuri dans le village. Ces fouilles et autres chantiers ont pour but de remplacer les conduites trop petites pour accueillir le nouveau réseau surtout au niveau de la défense incendie. Les ingénieurs ont essayé de minimiser les nuisances pour les habitants, notamment par des forages dirigés, dont celui, impressionnant, qui passe sous le ruisseau des Vaux et s'étend sur plus de cent mètres, une performance pour ce genre de réalisation.

La fin des travaux est prévue pour le début 2023, la mise en service du réseau au printemps. Les derniers chantiers à effectuer seront moins perturbants pour les résidents. Les avantages seront nombreux pour la commune : une pression égale sur tout le village, une réserve pour la défense incendie optimisée, une qualité d'eau irréprochable. Pour les inconditionnels de l'eau de source de la commune, cette dernière sera distribuée en priorité sur le réseau de Curtilles, donc en temps normal vous ne constaterez aucun changement.

Ces avantages ont toutefois un revers, soit un coût plus élevé pour les ménages. L'administration du réseau et les coûts de distribution d'eau potable n'incomberont plus à la commune, ils seront gérés globalement et en totalité par l'AECLC. Rappelons que cette adaptation – et leur coût - aurait été inévitable, même si Curtilles n'avait pas adhéré à l'AECLC.

Fin du programme

Hormis les quelques fouilles encore à creuser, certains travaux pourraient surprendre la population. La démolition des réservoirs existants est obligatoire, imposée par le canton, sans quoi aucune subvention ne serait versée, pas question d'en faire une cave à fromage ou une piscine municipale. D'autre part, la fontaine de Prévondens sera déplacée. Ce n'est pas une question esthétique ou une volonté communale, mais bien une nécessité. Afin d'étendre et d'optimiser le réseau de défense incendie, une nouvelle borne hydrante a été installée afin de couvrir les risques sur le secteur des Prés de Prévondens. Il est nécessaire

de renouveler quotidiennement l'eau des conduites car aucun consommateur n'est relié à cette extrémité du réseau, donc la fontaine remplira ce rôle à merveille.

La mise en conformité du réseau d'eau de la commune aura suscité bien des questions, bien des remarques positives ou négatives, quelques perturbations inévitables. Mais au printemps 2023, la commune de Curtilles sera dotée d'une distribution d'eau potable et d'une défense incendie de qualité, gérée globalement avec les communes voisines par une association performante. Finalement, l'eau ça coule de source, mais pas que !

Jean Delacrétaç



- 1 : La fontaine de Prévondens à déplacer
- 2 : Le réservoir communal actuel qui sera démolì
- 3 : Chambre de la Grésallaire et coffrage du sas d'entrée
- 4 : Conduite posée en parallèle de la route de Chesalles depuis le Pâquis
- 5 : Secteur Château, raccordement sur le réseau existant

Rappelez-vous le 3 mars 2013. Ce jour-là, à près de 62 % la population suisse s'est prononcée en faveur de la révision de la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire). Cette décision a comme objectif de freiner le mitage du territoire, endiguer le gaspillage du sol, garantir un développement de l'urbanisation plus compact et ménager le paysage tout en préservant l'attractivité de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

La conséquence pour Curtilles

La conséquence de cette votation fédérale, comme pour quantité d'autres Communes dans le Canton, impose à Curtilles une diminution significative des zones constructibles, ceci en rapport avec le nombre actuel d'habitants et le développement théorique de ce chiffre pour les 15 prochaines années.

Pour réaliser cette démarche, la commune a instauré une zone réservée le 24 mai 2017 pour une durée maximale de 5 ans. Dès lors, un travail conséquent, ainsi que plusieurs « passes d'armes » avec le Canton ont permis à la Municipalité de présenter le 24 juin 2021 le projet du nouveau PACom, ainsi que son Règlement au Conseil général. Celui-ci l'a approuvé et levé les 7 oppositions restantes. Le 20 décembre 2021, une délégation de la Municipalité a été reçue par la cheffe du Département, Mme Christelle Luisier Brodard, afin de maintenir une zone d'utilité publique contestée devant notre ancien Collège. Cette démarche a permis le maintien de cette zone et de notre place de jeux sous quelques conditions.

Recours déposée à la CDAP (Cour de droit administratif et public)

Finalement le canton a approuvé l'ensemble du PACom le 17 mars 2022. Toutefois, lors de la procédure de consultation qui a suivi, un appel a été déposé à la CDAP. Cette situation a obligé la Municipalité à mandater un avocat afin de défendre la décision du Conseil général.

Les réponses adressées à la justice, tant par l'avocat de Curtilles, que par la juriste du canton, nous permettent d'affirmer que le travail réalisé par la Municipalité a respecté l'intention de la LAT, et que l'attribution des zones constructibles en zones agricoles a été effectuée de manière légale et proportionnée.

Le processus démocratique a été suivi de manière correcte et le jugement de ce recours nous sera communiqué en principe en 2023. Selon la teneur de cet arrêt de tribunal, la Municipalité connaîtra si d'autres démarches sont à entreprendre, tout en considérant qu'un recours au Tribunal fédéral de la personne recourante reste possible.

Zone réservée levée depuis mai 2022

Heureusement, la Zone réservée a pu être levée au terme de la limite des 5 ans. Une chance, car cette situation permet aux propriétaires de Curtilles de soumettre à la Municipalité des projets de rénovation, d'agrandissement et de construction. Avec toutefois, une limite en lien avec le recours qui empêche le remplacement immédiat de l'ancien Règlement par le nouveau PACom. Dès lors, les projets doivent actuellement respecter, à la fois le Règlement de 1997 ainsi que le nouveau de 2022 (selon l'art 49 al 1 LATC) .

J'aimerais ici remercier avec reconnaissance les propriétaires qui ont été impactés par l'application de la LAT et le nouveau PACom et qui ont perdu des surfaces et/ou des potentiels à bâtir. Ils ont su, à un moment donné, faire passer l'intérêt public avant l'intérêt privé et ils ont également préservé les deniers publics.

J'espère sincèrement que cette désagréable étape prenne fin en 2023 sans procédure supplémentaire et que l'ensemble de la population puisse ainsi tourner la page et regarder vers le futur.

Willy Chuard

La Municipalité de Curtilles gère le suivi des demandes de permis de construire de manière autonome. Dans ce cadre, elle est tenue d'examiner toute demande et de respecter les lois en vigueur en veillant à une application des procédures équitables.

Par conséquent, tous travaux, même minimes doivent être annoncés à la Municipalité selon l'art. 103 al 1 de la LATC :

Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

Afin de faciliter ces démarches, la Municipalité met à disposition des propriétaires sur le site Internet de la commune une brochure afin de les aider à situer la nature de leur demande dans un des 3 types de procédure :

- 1) Procédure CAMAC : demandes à transmettre via la plateforme cantonale avec mise à l'enquête dans la FAO et La Broye.
- 2) Procédure Municipale : demandes de minime importance, soumises à autorisation municipale avec mise à l'enquête au pilier public communal durant 20 jours
- 3) Procédure de travaux sans autorisation : demandes à annoncer à la Municipalité, mais non-soumises à autorisation municipale

La brochure illustre pour chacune des 3 procédures les travaux les plus fréquemment mis à l'enquête. Sans être exhaustive, les cas les plus fréquents sont ainsi expliqués et des liens vers certains documents utiles complètent cette page qui facilitera la tâche des propriétaires tout comme le travail de la Municipalité.

Pierre-André Décosterd

1 Procédure CAMAC
Demandes à transmettre via la plateforme cantonale avec mise à l'enquête dans la FAO et La Broye.
LATC art. 103 al 1 LATC art. 103 al 2

2 Procédure Municipale
Demandes de nature importante, soumises à autorisation Municipale avec mise à l'enquête au pilier public durant 20 jours.
Les propriétaires sont encouragés d'en aviser les voisins concernés.
LATC art. 103 al 1 LATC art. 103 al 2

3 Procédure de travaux sans autorisation
Demandes à annoncer à la Municipalité, mais non-soumises à autorisation Municipale.
LATC art. 103 al 1 LATC art. 103 al 2

En mars 2021, lors des élections de début de législature 2021-2026, **M. Félix Luder** a accepté d'assumer la Syndicature de Curtilles après 5 années passées à la Municipalité depuis 2016. Avec ses collègues, il a entrepris quelques adaptations dans la gestion administrative de la commune, dans le but de bien répartir les responsabilités selon les dicastères de chacun.



Félix Luder

Un Syndic pour remplacer un autre

Mais cette charge de coordinateur du tout, dont il a peut-être sous-évalué la complexité, l'a amené à démissionner en février 2022. Pour lui, il s'agissait d'accepter avec sagesse et courage que sa famille et la gestion de son domaine agricole devaient passer avant le bien communal, mais surtout sa santé, bien précieux, sans laquelle plus rien ne va. Il a quitté son poste, assuré de la pleine compréhension de ses collègues face à ce choix.

Après un court intermède, très bien géré au pied levé par **M. Diego Falk**, Vice-Syndic, une élection complémentaire a permis de désigner tacitement à la Municipalité, puis à la Syndicature, **M. Willy Chuard**. Ce dernier le mentionne dans l'éditorial en page 2, pour lui, il s'agit d'un engagement pour un temps donné, dans une vision de transition. Il a déjà passé 10 ans au sein de la Municipalité jusqu'en 2016 et il n'ira pas au-delà de la législature actuelle.



Diego Falk

Une autre démission s'annonce

La fermeture de Crémo à Lucens, prévue pour fin 2023, a engendré un dommage collatéral pour Curtilles. **M. Frédéric Cand**, fromager, responsable de production du secteur poudre de l'entreprise depuis 15 ans, voit sa situation professionnelle chamboulée. Craignant de ne plus disposer de la disponibilité nécessaire au poste de Municipal, il a annoncé sa démission pour le 31 Mars 2023. Une élection aura lieu le 12 Mars 2023 pour compléter l'équipe.



Willy Chuard

Quel horizon pour la suite ?

Il est possible que la transformation de notre Municipalité ne s'arrête pas à cette date, d'autres changements pourraient intervenir en fin de législature.

Ce qui nous amène à constater que pour le prochain cycle 2026-2031, la Municipalité de Curtilles sera composée de nouveaux membres.

D'autres communes ont connu le même type de transformation, parfois sur fond de vives tensions internes, ce qui n'est heureusement pas le cas de l'exécutif de Curtilles.

Toutefois, il est important de constater que l'indépendance souhaitée et assumée par Curtilles, en déclinant la fusion avec le Grand Lucens en 2017, ne pourra trouver une pérennité sans l'engagement de nouvelles forces au sein de l'exécutif de Curtilles.

La situation n'est de loin pas insurmontable, mais nécessitera des candidatures fortes d'hommes et de femmes habitant Curtilles, montrant l'envie de relever ce défi pour le bien de notre village.



Frédéric Cand

Les 90 ans de Madame Rita Braillard

15



C'est le 11 septembre que Madame Rita Braillard a fêté ses 90 ans en compagnie de « son » Ruedi, compagnon de route de très longue date et entourée de leurs nombreux amis.

Quelques jours plus tard, la Municipalité est venue lui apporter le cadeau traditionnel de la commune avec un joli arrangement de fleurs. Elle lui a adressé ses félicitations et les souhaits de bonne santé pour la suite.

La jubilaire a remercié ses visiteurs avec une des pâtisseries dont elle a le secret.

Les joies et cette année 2022 sans peines

Aucune des familles de Curtilles n'a eu à prendre congé d'un être cher jusqu'en novembre 2022.

Carnet des naissances :

Kate Savoy et Clément Lador ont accueilli
Eliott le 28.02.2022

Somayehsadat Mousaviatashkah et
Mohammad Fazlali ont accueilli
Yara le 19.05.2022





Ouvriers engagés vers le pont de la Broye à la sortie de Lucens.
(collection privée M.H. Sonnard).



Image du marché de Moudon. (source Musée du Vieux Moudon).